

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 24 (1888)
Heft: 99

Artikel: L'éboulement du tauredunum
Autor: Chavannes, Sylvius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉBOULEMENT DU TAUREDUNUM

par SYLVIUS CHAVANNES

Les recherches importantes que Morlot et Troyon exécutèrent, il y a une quarantaine d'années, pour déterminer l'emplacement du Tauredunum, méritent d'être résumées encore une fois avant que la génération témoin des débats suscités par ces travaux ait disparu. Pour répondre à la demande qui nous a été faite à ce sujet par plusieurs membres de la Société vaudoise des sciences naturelles, nous avons rappelé nos souvenirs, consulté nos notes personnelles et celles qui nous ont été laissées par notre maître A. Morlot; nous allons exposer les arguments qui démontrent, à notre avis, que la catastrophe de l'an 563 de notre ère a eu lieu dans la plaine du Rhône, au pied du couloir des Évouettes.

Les plus anciens documents sont les récits donnés par Marius d'Avenches et Grégoire de Tours.

Voici le récit de Marius, évêque d'Avenches: « Sous le consulat de Basile, l'année 22, indiction XI, la grande montagne de Tauretunum, dans le territoire du Valais, tomba si subitement, qu'elle couvrit un château (castrum) dont elle était voisine et des villages avec tous leurs habitants; elle agita tellement le lac dans une longueur de LX milles et une largeur de XX milles, que, sorti de ses deux rives, il détruisit de très anciens villages avec hommes et troupeaux; il engloutit plusieurs lieux saints avec ceux qui les desservaient. Il entraîna avec furie le pont de Genève, les moulins et les hommes, et étant entré dans la cité de Genève, il y fit périr plusieurs personnes. »

Grégoire de Tours raconte « qu'un grand prodige arriva dans les Gaules au château de Tauredunum, qui était situé au-dessus du fleuve du Rhône sur une montagne, laquelle, après avoir pendant plus de soixante jours produit un certain mugissement, se fendit et se détacha du mont voisin et tomba, avec hommes, églises, biens et maisons dans le fleuve.

» Le lit du fleuve étant ainsi obstrué, l'eau revint en arrière, car le lieu était enfermé des deux côtés entre des montagnes, par les gorges desquelles coule le torrent, et inondant la plage

» supérieure qui bordait le rivage, elle la couvrit et la détruisit.
 » Puis, ces eaux accumulées s'étant ouvert un passage en dessous, elles noyèrent les hommes à l'improviste, comme elles
 » avaient fait au-dessus, renversant les maisons, enlevant les
 » troupeaux et bouleversant ou entraînant, par une violente et
 » soudaine inondation, tout ce qui se trouvait sur ces rivages
 » jusqu'à la cité de Genève. Plusieurs rapportent que les eaux
 » s'accrurent à un tel point, qu'elles entrèrent dans la dite ville
 » par-dessus les murailles. Ce fait n'est point douteux, parce
 » que, comme nous l'avons dit, le Rhône coule dans cette con-
 » trée entre les défilés des montagnes, et qu'étant exclu de son
 » lit ordinaire, il n'eut pas de place pour s'étendre sur les côtés
 » et qu'il entraîna le mont qui était tombé et dévasta tout de
 » cette manière.

» Après que cela fut fait, trente moines vinrent sur la place
 » où le château s'était écroulé et ayant creusé la terre qui était
 » restée au milieu des ruines de la montagne, ils y trouvèrent
 » du cuivre et du fer. Pendant qu'ils y travaillaient, ils enten-
 » dirent un mugissement de la montagne, comme précédemment ;
 » mais, retenus par leur honteuse cupidité, la partie qui n'était
 » pas encore tombée s'écroula sur eux, les fit périr et les cou-
 » vrit tellement qu'on ne les retrouva plus. »

C'est sur ces anciennes chroniques que se sont basés les historiens et archéologues subséquents. Le principal, Frédéric de Gingins, dans un mémoire sur les antiquités du Valais, étudiait la question et plaçait le Tauredunum au Bois-Noir, en amont de St-Maurice. Là la vallée, déjà très resserrée, et bordée de part et d'autre par des rochers abrupts, paraît barrée par les immenses dépôts d'alluvion du torrent de St-Barthélemy, qui ont refoulé le Rhône jusqu'au pied des rochers de la rive droite. Pour un observateur superficiel, il pourrait sembler que l'on ait là les restes du grand barrage décrit par les chroniqueurs. Mais les alluvions du Bois-Noir sont un *cône torrentiel* normal, très développé et fortement incliné, présentant, il est vrai, sur certains points des blocs de dimensions considérables ; cependant ces derniers ne sont que les restes de débâcles torrentielles plus violentes que les charriages ordinaires et ne sauraient être pris pour les débris directs d'un éboulement. Dans la formation des cônes torrentiels, il s'établit un équilibre entre les apports annuels moyens et les apports exceptionnels dus à de rares débâ-

cles ; cet équilibre se traduit par la distribution des matériaux dans la masse du cône et par l'inclinaison de la surface. La structure des cônes torrentiels et leur rôle dans la formation du sol des vallées ont été trop exactement étudiés pour que l'on puisse maintenant confondre les cônes et les éboulements.

Une autre circonstance empêche de placer au Bois-Noir le barrage du Tauredunum, c'est le trop grand éloignement du lac. A une pareille distance, les eaux faisant irruption auraient dû se répartir sur une trop grande surface avant d'arriver au lac et n'auraient pu produire les effets décrits.

Il fallait donc abandonner l'opinion de Frédéric de Gingins et de tous ceux qui jugeaient la question essentiellement d'après les documents historiques.

En mai 1843, Rodolphe Blanchet fut engagé à s'occuper de ce sujet par le fait que l'on découvrait près de Roche de grandes quantités de troncs d'arbres transformés en charbon et en lignite. Blanchet examina sur place ces gisements et constata que tous ces arbres étaient dirigés contre le pied de la montagne. Ils paraissaient avoir été déracinés par un courant d'air qui les aurait tous couchés dans cette direction. Blanchet fut également frappé par le nombre de petites collines qui sont parsemées sur la plaine du Rhône entre Chessel et Noville, et il se demanda si ce n'était pas là les restes d'un vaste éboulement et peut-être de celui du Tauredunum.

Plus tard, en 1851, la question fut reprise d'une manière scientifique par Troyon et Morlot. Ces deux savants explorèrent très en détail toute la contrée et consignèrent le résultat de leurs recherches dans une petite notice qui parut dans le Bulletin de 1853 de la Société des sciences naturelles. Entre 1851 et 1865, ces messieurs ne négligèrent aucune des occasions qui se présentaient pour faire de nouvelles constatations. A cette époque on travaillait beaucoup aux canaux destinés à recueillir les eaux et à assainir la plaine. On constata aux Evouettes et à Chessel une série très intéressante de collines que le canal dut traverser. Ces collines, hautes de 30-40 pieds au-dessus du Rhône, sont couvertes de bois et de végétation. Elles sont constituées intérieurement par des blocs éboulés. Venetz crut y voir des moraines, mais les tranchées que l'on pratiqua montrèrent avec évidence que l'on avait affaire à des monceaux d'éboulis bien caractérisés. La masse en est formée par des accumulations irrégulières de blocs brisés, contusionnés, en partie agglutinés

par un ciment argilo-calcaire, formé par la solidification de la poussière qui accompagne toujours un grand éboulement et qui est le produit de la trituration des matériaux pendant la chute. On observa une structure toute analogue sur plusieurs points de l'éboulement d'Elm. Les roches sont des calcaires jurassiques, identiques à ceux qui constituent le massif du Grammont.

L'ensemble de ces collines d'éboulis forme une bande irrégulière arquée qui s'étend, en longueur, de Chessel à Noville, et, en largeur, des Evouettes à Chambon.

Selon M. Morlot ¹, « l'éboulement est parti de la sommité du » Grammont (Dérotchiaz), dominant le couloir des Evouettes, » par lequel il est descendu. Un quartier de montagne d'environ » 1000 pieds de puissance et situé entre 5 et 6000 pieds de hauteur au-dessus du Rhône, se détacha et glissa sur une surface » inclinée de 30 à 40° et vint se précipiter d'abord par-dessus » un escarpement d'environ 1000 pieds de hauteur situé dans » le couloir des Evouettes, et acquit ainsi une force d'impulsion » énorme. La masse lancée comme dans une coulisse, à la partie » inférieure du couloir, fut projetée sur la plaine du Rhône, » qu'elle couvrit de ses débris sur toute son étendue entre Noville, Chessel et Chambon. Le fleuve fut barré par elle et re- » flua jusqu'aux rochers de St-Triphon, en amont desquels se » trouve un dépôt formé par ce lac temporaire. La rupture de » la digue eut lieu à la Porte-du-Scex, là où elle avait le moins » de puissance. »

Le barrage fut complété : 1° par une seconde zone de collines qui enveloppe la première et qui a été formée par le refoulement du sol même de la vallée. Ces collines sont constituées par les anciennes alluvions du Rhône (sables et limon) dont les couches ont été relevées et plissées par l'immense pression latérale des masses éboulées.

2° Par les forêts ravagées et couchées par le vent de l'éboulement contre le pied de la montagne, aux environs de Roche.

Les effets du barrage sont dûment démontrés par les dépôts de limon qui recouvrent la plupart des collines. Sur plusieurs points, la superposition du limon, déposé horizontalement sur les couches inclinées des collines de refoulement, est des plus nettes ; il en est de même sur d'autres points, où le limon a re-

¹ *Bulletin*, t. III, p. 281-286.

couvert les collines d'éboulis de la première zone. Ailleurs encore, comme à Noville, il s'est accumulé de grandes masses de limon qui ont complètement recouvert les portions les moins saillantes de l'éboulement. Partout ces limons du barrage renferment de nombreux squelettes d'hommes et d'animaux (cheval, vache, cochon, chèvre, mouton), victimes de la catastrophe. Il ne saurait être question de restes de sépultures, car les squelettes sont dans les positions les plus variées, comme ce doit être le cas pour des cadavres flottés et accumulés sur certains points par le tournoiement de l'eau. Les ossements humains présentent un beau type de crâne, que M. Rüttimeyer appelle le type de Sion; les mâchoires de cheval sont du type dit romain; les ossements de vache, très nombreux, appartiennent à une petite race; il en est de même des restes de cochon; tandis que des mâchoires de chèvre et de mouton trahissent des animaux de grande taille.

La partie de la montagne d'où s'est détaché l'éboulement est très facile à reconnaître, surtout des environs de Roche et d'Yvorne. C'est un immense cirque de roches nues, entre le sommet de Grammont (ou Chaumény) et l'origine du ravin escarpé des Evouettes. On se rend très bien compte comment la masse a dû glisser sur les couches restées en place et fortement inclinées au sud-est. Ces couches portent encore à leur surface, sur les points préservés des érosions subséquentes, des stries profondes qui accusent nettement la direction du glissement. Autre chose des plus intéressante, ces mêmes couches portent, en outre, les traces du second éboulement signalé par Grégoire de Tours, sous forme de stries qui croisent obliquement les premières et qui, par leur direction, indiquent la position que doivent avoir occupée les masses du second éboulement.

Aux environs des Evouettes, on a retrouvé les restes de constructions anciennes d'où l'on a retiré une tête du Christ sculptée, en style byzantin bien caractérisé. On peut la voir au Musée cantonal, dans la salle Troyon.

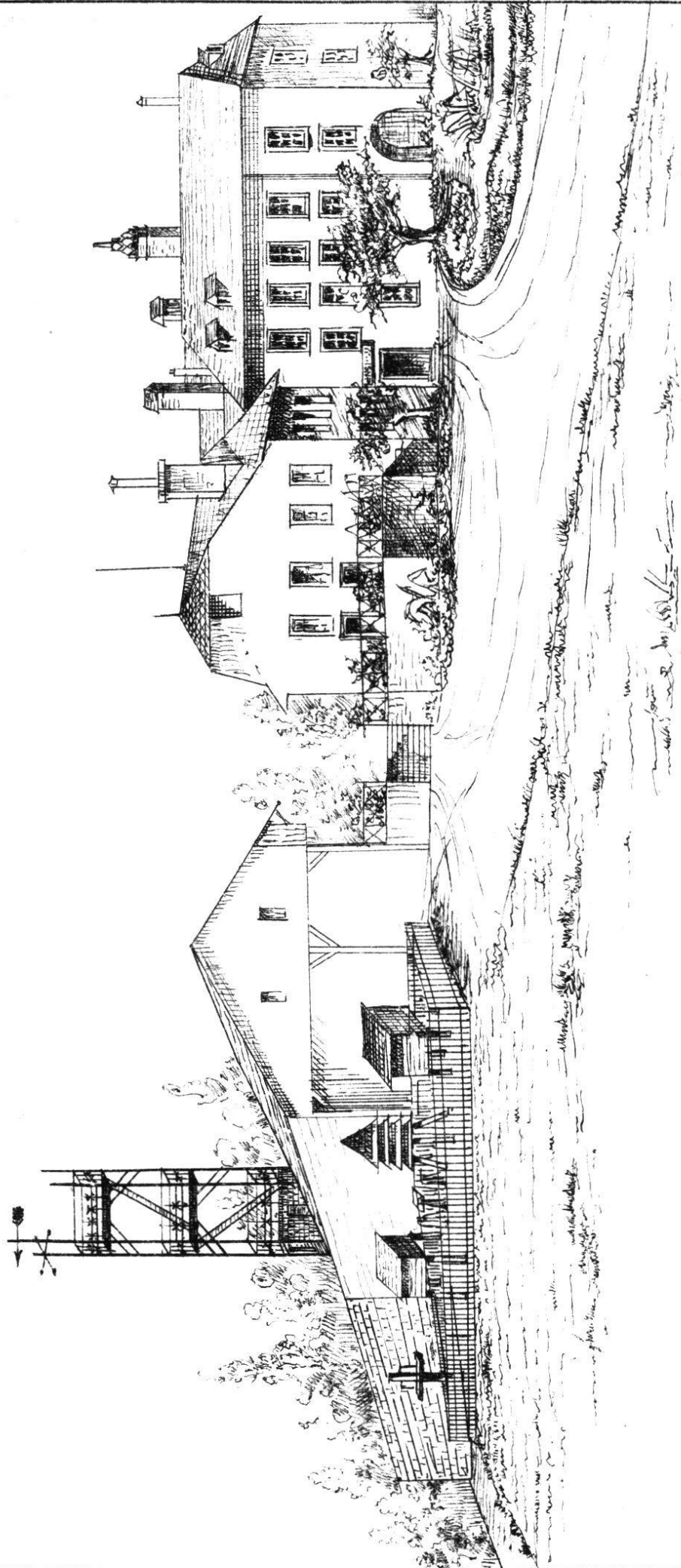
On voit par ce qui précède que toutes les observations géologiques et archéologiques faites sur le terrain par MM. Troyon et Morlot, pendant une série d'années et avec la plus scrupuleuse exactitude, confirment d'une manière éclatante le récit des chroniqueurs et qu'ici l'histoire et la géologie se donnent le plus heureusement la main.

Un seul point peut encore rester sujet à interprétation. C'est celui des effets mécaniques causés par la catastrophe sur les rives du Léman. Le chroniqueur les attribue à la rupture du barrage et à l'invasion subite des eaux accumulées en amont.

Si l'existence du barrage et d'un petit lac temporaire, s'étendant de Chessel à St-Triphon, est incontestablement établie, il peut paraître fort douteux que la rupture du barrage ait été assez subite et l'écoulement de l'eau assez prompt pour avoir produit les effets décrits par la chronique. Nos connaissances actuelles sur les lois de l'hydraulique et les faits constatés lors des grands éboulements contemporains nous porteraient plutôt à croire que la perturbation du niveau du lac aurait été produite par l'immense courant d'air qui devait accompagner l'éboulement. Tout un ensemble de circonstances semble corroborer cette explication et autoriser à faire une distinction dans le récit de Grégoire entre deux faits que le chroniqueur donne comme simultanés et en rapport de cause à effet, tandis qu'ils auraient été distincts et séparés l'un de l'autre par un laps de temps plus ou moins long.

Tel est le résumé que nous avons présenté à la Société vaudoise des sciences naturelles dans sa séance du 2 mars 1887, en illustrant notre exposition par la présentation des cartes et plans levés par Morlot et des nombreux échantillons que nous avons nous-mêmes recueillis sur les lieux.

Espérons, comme on veut nous le promettre, que ces souvenirs provoqueront de nouvelles recherches sur cet intéressant problème de la part de ceux qui se plaisent à l'étude de la nature et de l'histoire de notre patrie.



E. Dufour. del.